

**Lettre ouverte à
Madame la Première Ministre
Élisabeth Borne,**



À Orly, le 5 Octobre 2022

Madame la Première Ministre,

Depuis plusieurs semaines, les cours du gaz et de l'électricité explosent partout en Europe. Le 26 aout dernier, le mégawattheure atteignait un prix exorbitant : 1 000€ contre 85€ un an plus tôt. Face au manque de moyens, les collectivités qui passent en ce moment leurs marchés d'électricité se retrouvent face à un mur : payer la facture ou sacrifier le service public rendu aux usager·ère·s. Pour ces derniers, c'est la double peine. Non seulement pèse sur eux l'angoisse des coupures d'électricité mais aussi celle de la hausse exponentielle des factures. Faudra-t-il aussi leur imposer une coupe dans les services publics locaux ?

Écoles, centres de santé municipaux, collecte et traitement des déchets sont autant de services que rendent nos collectivités à nos concitoyen·ne·s et sur lesquelles l'augmentation des coûts des fluides aura un impact négatif.

Pour les usager·ère·s de nos services publics c'est donc la double peine. Quelle solution reste-t-il à nos collectivités ? Augmenter les impôts ? Fermer des services publics ? Cesser nos investissements pour la nécessaire transition écologique ?

Avec son système de chauffage urbain, premier réseau de géothermie européen, notre territoire n'a pas attendu la crise pour agir pour l'avenir de la planète et pour le pouvoir d'achat de nos concitoyen·ne·s.

Demain, devons-nous stopper les programmes d'avenir qui sont devant nous ? L'isolation thermique de nos bâtiments, des logements et l'optimisation écologique de l'éclairage public sont autant de chantiers à réaliser nécessitant des investissements. La préservation de notre planète est ancrée dans nos préoccupations depuis de nombreuses années. Mais comment poursuivre avec des finances locales mises à mal par les baisses de dotation globale de fonctionnement et la flambée des cours de l'énergie ?

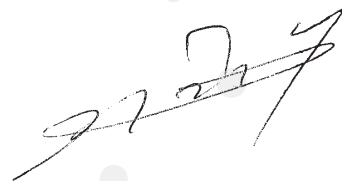
Nous ne pourrons plus payer les conséquences de l'ouverture au marché de biens essentiels comme l'électricité et le gaz. La Présidente de la Commission européenne, Madame Ursula Von Der Leyen, reconnaissait il y a quelques jours que « La flambée des prix montre clairement les limites du fonctionnement actuel du marché ». En réponse à la hausse des dépenses d'énergies, nous ne demandons pas à l'État d'aides financières mais simplement le retour au tarif régulé.

Le saupoudrage n'endigues pas les difficultés ni pour les collectivités, ni pour nos concitoyen-ne-s, ni pour les entreprises. Madame la Première ministre a annoncé une augmentation pour l'ensemble de la population des prix du gaz et de l'électricité en 2023.

Madame la Première Ministre, nous vous appelons à :

- Permettre aux collectivités de bénéficier du tarif réglementé
- Bloquer le tarif réglementé de l'électricité et du gaz
- Mettre en place un bouclier tarifaire pour les collectivités, elles aussi victimes, comme nos concitoyen-ne-s d'une certaine précarité énergétique

Michel Leprêtre,
Président du Grand-Orly
Seine Bièvre



**Et l'ensemble des élu-e-s du Conseil
territorial (moins une abstention)**